

**CONSEIL MUNICIPAL DU
VENDREDI 29 NOVEMBRE 2013
COMPTE-RENDU**

PRÉSENTS : Pascal PONCET – Suzanne RICHARD – Jean-Yves FARJON – Madeleine VEILLAS – Bernard MEIER – Marie-France COUDOUR – Daniel CHALOT – Gérard REBOULET – Jean-Yves MOISSONNIER – Cyril EPINAT

ABSENTS : Emmanuelle BARLERIN (excusée) – Jean-Michel BRISSAY-CHATRE (excusé) – Nicolas OSSEDAT (excusé : procuration à Pascal PONCET)

MAISON DE RETRAITE (EHPAD)

La première pierre a été posée le 7 novembre courant.

MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

La transformation de l'actuel EHPAD en maison de santé doit débuter tout début 2015. Afin de débuter les études, la communauté de communes des Pays d'Urfé a lancé une procédure de consultation des maîtres d'œuvre.

Suite à cette consultation, c'est le cabinet d'architectes LAVARENNE de Roanne qui a été retenu en conseil communautaire du 25 novembre. Ce choix s'est basé sur les conclusions de l'assistant maître d'ouvrage SOMIVAL et du groupe de travail constitué pour l'occasion.

Le cabinet LAVARENNE travaillera aussi sur le projet de maison des services qui pourrait voir le jour dans ce même bâtiment, la maison de santé n'occupant pas tout l'espace (projet d'accueillir la CCPU, le RAPE, l'ADMR, le syndicat d'initiative...).

STATION D'ÉPURATION

L'inauguration est prévue le vendredi 13 décembre 2013 à 15 H.

Une journée « Portes ouvertes » est organisée le samedi 14 décembre 2013 de 10 H à 16 H. Les élus qui ont suivi les travaux, l'entreprise Lyonnaise des Eaux et les agents de l'unité technique expliqueront le fonctionnement de cet équipement.

TERRAIN COMMUNAL PRES DE LA CASERNE DES SAPEURS-POMPIERS

La délibération du 31 mai dernier autorisait la mise en vente du terrain près de la nouvelle caserne des Pompiers, à la Remise, au prix de 24.684 €. Du fait de la configuration et des caractéristiques de ce tènement (délai de voirie en partie basse de la parcelle, ouvrage béton sur le haut du terrain...), l'avis de France Domaine a été sollicité. Il s'avère que l'estimation faite est de 19.930 €, arrondie à 20.000 €. Il a donc été décidé, à l'unanimité des membres présents, d'annuler la délibération du 31 mai 2013 et de la remplacer par une nouvelle fixant le prix de vente de cette parcelle à 20.000 € conformément à l'estimation de France Domaine.

CAMPING

La commission de suivi de la délégation de service public réunie le 31 octobre a ouvert les cinq candidatures parvenues en mairie suite à l'avis d'appel à candidatures paru dans la presse locale et dans deux journaux spécialisés. Le cabinet SOMIVAL qui assiste la commune dans la procédure et dans ses choix était présent.

Sur les cinq candidats, quatre ont été retenus. Le cahier des charges leur a donc été adressé et leur offre doit être transmise en mairie au plus tard le jeudi 5 décembre. La Commission (CSDSP) se réunira le 06 décembre SOMIVAL analysera les offres.

EX BOUCHERIE PRAS

C'est l'étude Berthelot de Roanne qui a en charge la vente de l'immeuble. Plusieurs projets de commerce ont été envisagés mais aucun n'a abouti. Le conseil municipal pense qu'il faut acquérir ce bien pour maîtriser sa destination future et éviter qu'il soit acheté par un tiers et transformé en logement au RDC. A l'unanimité des membres présents, il est décidé d'acquérir l'immeuble. Le Maire est autorisé à négocier et à soumettre une proposition à l'étude Berthelot. Le conseil municipal s'était déjà prononcé de la sorte par le passé. La vente du terrain communal évoquée au présent compte rendu permettra cette acquisition.

ECOLE PUBLIQUE

Les classes de CM1 et CM2 de l'école primaire publique se rendront à Paris les 19, 20 et 21 mai 2014. Quinze enfants de la commune de Saint Just sont concernés. Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, alloue une subvention de 500 € pour participation au coût global du voyage.

QUESTIONS et INFORMATIONS DIVERSES

- Rythmes scolaires :

Madeline VEILLAS fait part de la globale satisfaction des parents à en juger par la fréquentation et l'intérêt des enfants aux diverses activités proposées.

- Gendarmerie :

Une réunion a récemment eu lieu en mairie. Il s'agissait d'évoquer, à la demande des gendarmes, l'état du bâtiment hébergeant la gendarmerie. Étaient présents Pascal PONCET, Suzanne RICHARD ainsi que le chef de brigade et deux responsables des biens immobiliers (commandant et adjudant).

Les gendarmes ont fait part de l'état du bâtiment qui appartient à Loire Habitat. Ils ont notamment porté à la connaissance de la mairie le mauvais état des logements.

Il fut évoqué la réhabilitation du site mais aussi la construction d'une nouvelle gendarmerie et les montages possibles quant au financement.

Le Maire va saisir Loire Habitat pour envisager les solutions les plus pertinentes.

- HLM :

Le maire indique que le directeur général de Loire Habitat l'a informé qu'une enveloppe de 750 000 euros serait affectée dès l'an prochain à la réhabilitation des deux immeubles anciens rue René Cassin. La commune aménagera quant à elle les espaces extérieurs. Cet aménagement prendra en compte la nouvelle configuration du quartier.

- Téléthon :

Manifestation habituelle des Cyclos le samedi 30 novembre.

- Saint Barbe :

Samedi 7 décembre à 12 H à la Caserne.

- Repas de Noël avec le Personnel communal :

Vendredi 20 décembre 2013 à 19 H à l'Unité Technique.

Tout le personnel et tous les élus sont invités.

- Secrétariat :

Le secrétariat de mairie sera fermé les samedi 28 décembre 2013 et 4 janvier 2014.

- Voeux du Maire :

Vendredi 10 janvier 2014 à 19 H à la salle ERA. Comme à l'accoutumée, toute la population et toutes les associations sont conviées.